

TRAITEMENT MULTI-USAGES TX 203

VOLETS, PORTES, BARDAGES

CARACTÉRISTIQUES

Prêt à l'emploi / Viscosité : liquide

Odeur : sans odeur gênante à l'application, et après séchage

Aspect : produit liquide incolore

Retirer un maximum de traitement des outils après utilisation. Ne pas jeter les résidus et les eaux/solvants de lavage dans l'évier, les toilettes, les égouts, les poubelles,... afin d'éviter un rejet dans l'environnement.

EFFICACITÉ GARANTIE 20 ANS

*Grâce à son expertise des traitements des bois, CECIL PROFESSIONNEL assure une garantie de 20 ans sur l'efficacité de ses produits lorsqu'ils sont utilisés dans les règles de l'art.

CONSEIL PRO Lors du traitement, insister fortement sur les zones d'assemblage des lames de bois (Z des volets) et sur les tranches des bois en bout.

OLEO+
MICRO-ÉMULSION ULTRA PÉNÉTRANTE

La technologie OLEO+, basée sur une micro-éulsion de principes actifs dans l'huile de lin, permet une excellente pénétration à l'intérieur du bois. La fonction traitante des insecticides et/ou fongicides est encore plus efficace et sans cosolvants ajoutés.



Cecil
PROFESSIONNEL

GROUPE V33
BP1-39210 DOMBLANS
SERVICE TECHNIQUE:
03 84 35 01 11
www.cecil.fr

LE TRAITEMENT MULTI-USAGES PHASE AQUEUSE :

- HAUTE POLYVALENCE : application sur bois extérieurs et intérieurs en situation humide et compatible avec tous types de finitions (lasure, vernis, peintures).
- ACTION RENFORCÉE : insecticide et fongicide puissant qui agit au cœur du bois.
- HAUTE PERFORMANCE : émulsion active, agit en préventif ou curatif sur toutes les essences de bois.

5064777 - EMB XXXXX

SÉCHAGE
20°C/65%HR
Recouvrable par une finition 24h

NETTOYAGE DES OUTILS
EAU

MATÉRIEL D'APPLICATION

CONDITIONS D'APPLICATION

CONSOMMATION
1L

En curatif, sur support attaqué : 3m²/L en 3 couches
En préventif, sur support sain : 5m²/L en 2 couches

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*

 
A+ A B C

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



ETAT DU SUPPORT	PRÉPARATION	APPLICATION	FINITION
Bois anciens attaqués (curatif)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Éliminer toutes les parties vermouluées. ■ Renforcer ou remplacer les éléments affaiblis ■ Décaper / Poncer / Dépoussiérer 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sur bois de section <5x10 cm : badigeonner en 3 couches ou pulvériser en surfaces en insistant sur les parties « piquées ». ■ Sur bois de section > 5x10 cm : positionner des injecteurs tous les 30cm en quinconce. Injecter le produit puis appliquer par pulvérisation ou badigeonnage sur toute la surface. 	Appliquer la finition souhaitée (vernis, lasure, peintures...)
Sur bois anciens sains ou bois neufs (préventif)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bois propres ■ Dépoussiérés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Badigeonnage ou pulvérisation en 2 couches. ■ Prévoir un léger égrenage si relevage de fibres. ■ Reboucher les trous et fissures avec une pâte à bois. 	Appliquer la finition souhaitée (vernis, lasure, peintures...)



ATTENTION - EUH208: Contient du 2-methylisothiazolin-3-one and 5-chloro-2-methylisothiazolin-3-one (3:1) (C(M)IT/MIT) et du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT). Peut produire une réaction allergique. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie (contacter la collectivité locale). ATTENTION : Risque d'autocombustion. Mouiller à l'eau les textiles et outils souillés par le produit et les éliminer dans un récipient hermétiquement fermé. Craindre le gel.

Composition : Cyperméthrine (technique) (n°CAS : 52315-07-8) : 0,183 % (m/m). Penfluène (technique) (n°CAS : 494793-67-8) : 0,027 % (m/m). BIT (n°CAS : 2634-33-5) : 0,02% (m/m). Autres liquides (AL), prêt à l'emploi. Utilisateurs professionnels et non professionnels. TP8-Produit de protection du bois massif : Traitements préventifs des bois de classes d'usage 1, 2 et 3. Bois résineux et feuillus. Intérieur et extérieur. Pour les traitements préventifs de classe d'usage 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire. Application superficielle : pinceau / brossage / pulvérisation. Dose d'application : 200 g / ml de produit par m² de bois. Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture fibreuse). Insectes à larves xylophages - Capricorne des maisons (Hylotrupes bajulus) – Larves - Petite vrillette (Anobium punctatum) – Larves - Lyctus brun (Lyctus brunneus) – Larves - Termites (Reticulitermes spp.). Ces insectes et Termites sont couverts aussi par le traitement curatif du bois en service. Application superficielle : pinceau / brossage. Pulvérisation (uniquement en intérieur) : Dose d'application pour le traitement curatif : 300 g / ml de produit par m² de bois. Application par injection : Dose d'application : 150 g / ml de produit par m² de bois. Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle. Activités fongicides et insecticides préventives : effet immédiat. Efficacité insecticide curative : action rapide sur Hylotrupes bajulus et différée sur Anobium punctatum. Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison / un médecin. EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin. EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin. Porter des gants résistants aux produits chimiques (nitrile) pendant l'application du produit par pulvérisation (préventif et curatif professionnels) et par injection (curatif professionnel). Porter une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 4 – matériau Tyvek) pendant l'application du produit par pulvérisation (préventif et curatif professionnels). Lors de l'application (professionnel : préventif pulvérisation, curatif brossage / non professionnels : préventif pulvérisation et brossage, curatif brossage) in situ en extérieur, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre. L'application curative par pulvérisation n'est autorisée qu'en intérieur. Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non-efficacité du traitement. Se conformer aux instructions d'utilisation. Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux. Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau. N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité. Tenir les personnes non impliquées, les enfants et les animaux domestiques éloignés des surfaces/ zones traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches. Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le revêtement imperméable) dans un circuit de collecte approprié. Durée de conservation : 30 mois. Date limite d'utilisation : voir étiquette. Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C. Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie. Toutes les espèces de chauves-souris et martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit. La formule de ce produit est déposée aux Centres Antipoison et de Toxicovigilance. N° AMM : FR-2023-0047 Détenteur de l'AMM : V33, La Muyre, 39210 Domblans, France. Fiche de données de sécurité disponible sur www.quick-fds.com.